

BRUXELLES PATRIMOINES



Avril 2016 | N° 18

Dossier **LES HÔTELS COMMUNAUX**

Varia **BRUCIEL**

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL S'ENRICHIT

Finalisation de l'inventaire de la commune d'Ixelles

La Direction des Monuments et Sites vient d'achever la mise en ligne, sur son site Internet www.irismonument.be, de l'inventaire du patrimoine architectural de la commune d'Ixelles avec la publication des quartiers du Solbosch et Boondaël. Entamé en 2005, ce travail d'envergure a été réalisé par la cellule Inventaire de la DMS et couvre pas moins de 338 artères. Il reprend 4.325 biens, richement illustrés de photos actuelles, anciennes, plans et autres documents d'archives.

Les quartiers récemment mis en ligne couvrent un territoire qui s'étend approximativement entre



Maison Rombaut-Deplus (2014 © SPRB).

le boulevard Général Jacques et le territoire de Watermael-Boitsfort. Cette zone du territoire ixellois s'urbanise en fonction d'un vaste plan d'aménagement datant de 1937, à l'origine conçu pour couvrir l'ancien site du Solbosch, qui avait été dévolu à l'Exposition universelle de 1910, et l'ancien hameau de Boondaël.

Initialement ouverte afin d'assurer l'accès des visiteurs au site de l'Exposition universelle, l'avenue É. Duray, située à proximité de l'avenue Louise et du quartier des Étangs, attire une population aisée qui se fait construire, surtout au milieu des années 1920, de belles maisons dessinées par des architectes de renom tels A. Blomme, M. Polak ou F. Petit. C'est aussi le long de cette avenue que s'érigent deux des premiers exemples d'immeubles à appartements construits en région bruxelloise : le Palais de La Cambre, complexe monumental conçu en 1925-1930 par l'architecte C. Damman (nos 60-62, 64, 66, 68 - avenue de la Folle Chanson n° 4-4B) et l'immeuble de la Compagnie Générale d'Entreprise Immobilière dessiné en 1927 par l'architecte A. Blomme (n° 58). Blomme dessinera peu après, pour le même commanditaire, le square du Val de La Cambre (1928-1931), un ensemble résidentiel pittoresque qui évoque le *Winterslag* (Genk, 1910-1930).

L'urbanisation du hameau de Boondaël ne débute véritablement que dans les années 1930, stimulée par l'ouverture de l'avenue F. Roosevelt qui le met en communication avec l'avenue Louise. Les travaux de voiries (avenues A. Huysmans, G. Bergmann...) et les lotissements s'exécutent de manière progressive ; un certain nombre de rues, plani-



(coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).

fiées dès 1937, n'étant ouvertes que bien après la Seconde Guerre mondiale. Le caractère rural du hameau disparaît complètement dans l'urbanisation intense des années 1920-1930, puis des années 1940-1950. Seuls quelques bâtiments situés aux abords du square du Vieux Tilleul en évoquent encore le souvenir (l'ancienne laiterie du Vieux Tilleul, l'Auberge de Boondaël, la chapelle Saint-Adrien).

Parmi le bâti de l'entre-deux-guerres se distinguent plusieurs immeubles à appartements : celui des architectes J.-J. Eggericx (square du Solbosch n° 14), P.-A. Michel (avenue de l'Université n° 92) et J. Ramaekers (avenue de l'Université n° 46). Durant cette période, la Société Anonyme des Habitations à bon marché d'Ixelles fait notamment construire la Cité Volta et les immeubles voisins (arch. J. Caluwaers).

Après-guerre, le quartier se dote d'une nouvelle église dédiée à saint Adrien (arch. A. Van Nieuwenborg, 1938-1941). Les immeubles à appartements et les maisons de

type bel-étage se multiplient. Ils sont généralement d'une architecture peu originale, à l'exception de quelques réalisations modernistes le long de l'avenue A. Huysmans, commela maison de la famille Rombaut-Deplus, fruit d'une collaboration entre A. Jacquain et J. Wabbes (n° 196), la *Résidence Clarité* par l'architecte J. Van Maldergem (n° 172-172a) et deux immeubles à appartements des architectes R. Courtois et H. Montois (n° 179, 198).

Au cours des années 1970, le site de l'ancienne plaine des manœuvres (1875) se couvre des bâtiments de la VUB, puis de l'ULB. On retiendra sur le site, le rectorat de la VUB – l'un des derniers chefs-d'œuvre de R. Braem – ainsi que les logements pavillonnaires pour étudiants de W. Van Der Meer.

Poursuite de l'inventaire de la commune de Schaerbeek

L'inventaire du patrimoine architectural de la commune de Schaerbeek a été entamé en 2010. Ce travail a été mené en collaboration avec les

historiens de l'art de l'Association pour l'Étude du Bâti (APEB).

Les premières zones inventoriées sont les quatre quartiers définis par l'ingénieur communal des travaux, Octave Houssa, dans son plan d'aménagement conçu en 1904-1906. Les deux premiers, les quartiers de Linthout et Monrose, sont en ligne depuis 2012. Les deux suivants, le quartier Monplaisir-Helmet et celui de la Vallée Josaphat, qui inclut le quartier dit des Fleurs, ont été publiés fin 2013.

Récemment, les zones suivantes, à recevoir les quartiers des faubourgs de Schaerbeek, de Cologne, des Princes, ainsi que ceux des places Colignon et Verboekhoven, ont été inventoriés en 2013-2014. Ils sont en ligne depuis décembre 2015.

Jusqu'à maintenant l'inventaire de Schaerbeek couvre pas moins de 349 artères et reprend 3.734 biens, richement illustrés de photos actuelles, anciennes, plans et autres documents d'archives.

MH/TV

CITÉS LE LOGIS ET FLORÉAL

Plan de gestion patrimoniale et lancement d'un chantier d'envergure

Les cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort, classées depuis 2001, disposent depuis 2014 d'un nouvel outil de gestion. En effet, un plan de gestion patrimoniale, conforme aux dispositions prévues par le Cobat, a été approuvé par



[C. Barboza, 2016 © SPRB].

le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, par l'arrêté du 23 mai 2014, et est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014.

Le premier objectif de ce plan de gestion est de conserver et de restaurer l'image originelle de «l'unité dans la diversité» des cités-jardins Le Logis-Floréal telle que conçue à l'origine. À cet effet, le plan comprend des prescriptions très complètes permettant l'entretien, la remise en état et la restitution de l'ensemble des enveloppes des bâtiments du site.

Par son entrée en vigueur, le plan de gestion accorde automatiquement une autorisation pour les travaux qui y sont décrits et donne, de ce fait, un

accès plus aisé, de manière simplifiée, aux subventions pour les travaux de restauration. De plus, il intègre, tout en préservant la valeur patrimoniale de cet ensemble, une série de prescriptions de travaux visant à limiter les déperditions énergétiques grâce à des mesures pérennes d'amélioration des prestations énergétiques. Il inclut des mesures en vue de répondre aux exigences de confort thermique, acoustique et de santé. Il prescrit notamment des interventions telles que l'isolation des toitures, le placement de vitrage isolant, la lutte contre l'humidité, l'amélioration de l'étanchéité des fenêtres et l'isolation des façades sous conditions spéciales. Cet outil signifie une simplification administrative consi-

dérable et garantit une rénovation et une adaptation systématique de ces logements.

L'application et la mise en œuvre de ce plan de gestion sont pleinement en cours dans les deux cités-jardins concernées. De multiples demandes ont déjà été adressées à la Direction des Monuments et Sites.

Il s'agit d'interventions de toute sorte, émanant aussi bien de sociétés de logement que de particuliers-propriétaires dans les cités et touchant tout autant à de toutes petites interventions, comme la restauration d'un portillon d'accès de jardin, qu'à des campagnes de rénovation plus importantes.

Dans cette dynamique s'inscrit une première campagne de restauration d'envergure: le remplacement de l'enveloppe des toitures de 341 maisons de la cité Le Logis. Ce projet bénéficie d'une subvention accordée par la Région fin 2015 pour un montant de €4.422.457,38. Les travaux s'effectueront en plusieurs phases: la première concernera 111 maisons et débutera au printemps 2016. L'ensemble du projet de restauration est programmé sur trois ans.

Cette campagne de travaux vise à restaurer et isoler les toitures, les bow-windows, les lucarnes, et à restaurer les auvents et les cheminées. Un complexe de paroi double isolation composé de laine de roche (entre chevrons) et de polyuréthane (PUR) avec finition en plaques de plâtre (épaisseur totale de l'isolant: 16 cm) sera mis en œuvre. Ce qui permettra aux locataires sociaux de faire d'importantes économies d'énergie, jusqu'à 30% (valeur isolante de la paroi $U_{max} = 0,2W/m^2k$). Les toitures concernées sont âgées de 50 à 90 ans et présentent depuis longtemps des problèmes de porosité et d'infiltrations.

Pour rendre possible ces améliorations, les travaux à réaliser portent sur:

- l'enlèvement des tuiles et des latages existants;
- la réfection de la charpente existante et le traitement fongicide;
- la mise en place d'une nouvelle isolation;
- la mise en place d'une nouvelle sous-toiture;
- la mise en place d'une nouvelle couverture en tuiles de terre cuite à double emboîtement;
- le remplacement des gouttières en zinc ou des chéneaux en béton et l'habillage;
- le remplacement des DEP en zinc et

- des dauphins en fonte;
- la rénovation et la restauration des corps de cheminée existants;
- la restauration et l'isolation des toitures et des joues des lucarnes existantes;
- la restauration et l'isolation des toitures des bow-windows existants;
- la restauration des auvents existants au droit des entrées;
- la remise aux dimensions prescrites par le PGP ou la suppression des fenêtres en toiture (si les espaces sous les combles sont inhabités).

Les sociétés de logement des cités-jardins Le Logis et Floréal planifient pour les années à venir plusieurs campagnes de restauration de cette même ampleur, toujours en étroite collaboration avec la Direction des Monuments et Sites qui assure le suivi, veille à la conformité du plan de gestion patrimoniale et propose les montants de subvention régionale.

Le plan de gestion patrimoniale éditée du 1^{er} septembre 2014 est téléchargeable sur le site des Monuments et Sites www.patrimoine.brussels.

CB / MV

JOURNÉES DU PATRIMOINE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Recyclage des styles

Les prochaines Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale se dérouleront les 17 et 18 septembre 2016 et auront pour thème « Recyclage des styles ».



© Kaligram

De quelle manière, au fil du temps, les styles ont-ils été réinterprétés? Comment et pour quelles raisons les architectes ont-ils puisés dans les répertoires formels passés? Quels sont les bâtiments emblématiques de ces réinterprétations dans notre ville-région?... L'édition 2016 des Journées mettra non seulement en valeur les styles néo et historicisants du XIX^e siècle (néogothique, néoclassicisme, néo-Renaissance, néo-Roman, éclectisme...) mais aussi les styles plus récents comme le régionalisme ou le postmodernisme.

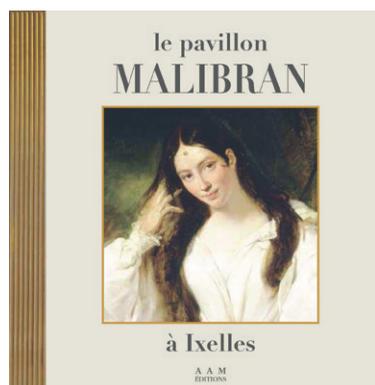
Outre les lieux à visiter, de nombreuses activités seront proposées sur l'ensemble du territoire régional. Promenades pédestres, à vélo, circuits en bus, expositions... vous emmèneront à porter un nouveau regard sur les styles à travers les communes bruxelloises.

Organisation: Direction des Monuments et Sites

Brochure disponible à partir du 16 août (jdp-omd@sprb.brussels).

www.journeesdupatrimoine.brussels

BVB



COLLECTION LES CARRÉS DE L'ARCHI- TECTURE

Le pavillon Malibran à Ixelles

L'histoire de l'actuelle maison communale d'Ixelles est loin d'être banale. À l'origine, ce pavillon a été construit en 1833 pour le violoniste Charles de Bériot et son épouse, la célèbre cantatrice Maria Malibran, dite «La Malibran». Réalisé en style néoclassique, il a été conçu comme un temple dédié à la musique. La mort prématurée de la cantatrice, quelques années seulement après la construction, en mettant tragiquement fin à cette union qualifiée de «romantique par excellence», conférera une dimension particulière à l'édifice qui est communément connu sous le nom de Pavillon Malibran. En 1849, la demeure et son parc sont acquis par la commune d'Ixelles qui y installe sa maison communale.

Dans le courant de la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, des transformations ont été réalisées tant à l'extérieur qu'à

l'intérieur du bâtiment. Tout en respectant la construction d'origine, ces travaux ont contribué à faire du pavillon l'un des très beaux hôtels communaux de la Région bruxelloise dont les qualités tant architecturales qu'historiques ont été reconnues, le 13.04.1995, par le biais d'une mesure de classement.

C'est à ce bâtiment exceptionnel à plus d'un titre que l'asbl Archives d'Architecture Moderne a choisi de consacrer le nouveau tome de sa collection *Les carrés de l'architecture*, sous les regards croisés de musicien, musicologue, historien de l'art, urbaniste et architecte.

DE SALLE, J. (dir.), «Le pavillon Malibran à Ixelles. Du pavillon de La Malibran à la maison communale d'Ixelles», *Les carrés de l'architecture*, Bruxelles, AAM Éditions, 2016. ISBN : 978-2-87143-309-5.

ML

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Leseqque, Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen, et Anne-Sophie Walazyc (avec la collaboration d'Olivia Bassem).

RÉDACTION FINALE

Stéphane Demeter

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseqque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes

AUTEURS / COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Coffi Barboza, Michel Debeule, Paula Dumont, Michèle Herla, Harry Lelièvre, Géry Leloutre, Cécile Mairy, Benoît Mihail, Cecilia Paredes, Barbara Pecheur, Roose Partners Architects, Christian Spapens, Brigitte Vander Bruggen, Barbara Van der Wee, Manja Vanhaelen, Tom Verhofstadt.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

IPM Printing sa

DIFFUSION ET GESTION

DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Françoise Boelens, Ralf Boswell, Philippe Charlier, Julie Coppens, Farba Diop, Stéphane Duquesne, Alice Gérard, Philippe de Gobert, Alfred de Ville de Goyet, Anne-Cécile Maréchal, Marc Villeirs.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général de Bruxelles Développement urbain de la Région de Bruxelles-Capitale, CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites – Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR – Archives générales du Royaume
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation de Bruxelles Développement urbain
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Patrimoine
DMS – Direction des Monuments et Sites
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
SPRB – Service public régional de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2016/6860/010

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».